



Numéro : 19

Janvier 2010



*Nature morte, huile de Georgette Dupouy (Collection privée)*



## GUILHANÈU (NOUVEL AN).

"Per un divendres qu'èra  
Lo divendres benit  
Aportatz-nos l'estrena  
Au nom de Jesus-Crist !"

*(Par un vendredi qui était le vendredi béni [vendredi saint], apportez-nous l'étrene au nom de Jésus-Christ !)*

Cette complainte se chantait vers la veille de Pâques, pour souhaiter une bonne année et pour obtenir, en retour, une bonne étrenne.

Elle remonte au moins en 1564 lorsque l'année commençait le 1<sup>er</sup> avril. Ensuite, elle fut chantée le 31 décembre. Louis Delluc se souvient aussi de la Guilhanèu de son enfance. En 1951, il écrit dans ses souvenirs (traduction de l'occitan) : "Nous attendions cette nuit-là, la dernière de l'année, ceux qui passaient chercher les étrennes. J'étais petit et la veillée était longue. Notre grand-mère nous avait raconté plus d'un conte pour faire passer le temps. Nous avions mangé des châtaignes bouillies, bu un demi-verre de piquette... Plus d'une fois j'avais ouvert la porte pour écouter si je n'entendais pas chanter devant la maison des voisins..."

Source : Le courrier français, janvier 2009 - J.C. Dugros

**Michel ROBIN**

Secrétaire de l'Association "Jeunesse Alloise".

Sur Internet, le site europamagna.org estime que l'expression "Au gui l'an neuf" viendrait de la phrase "O Ghel an Heu" prononcée par les druides au moment où ils coupaient le gui au solstice d'hiver.

Ils associaient ainsi le retour du soleil et le renouveau de la nature symbolisé par un grain de blé.

## SOMMAIRE

### RUBRIQUE MÉMOIRE

**Guilhanèu (Nouvel an)** par Michel ROBIN (Page 2)

**Souvenirs de bals** par Norbert MARTY (Pages 11 à 13).

**Musée Georgette Dupouy à Dax, souvenirs** par Josette et Gérard MARTY (Pages 16 à 19).

**Une demeure de caractère : La Pèchère** par Gérard MARTY (Pages 20 à 23).

### RUBRIQUE PASSION

**À Besse en Périgord : rencontre avec la sculpture romane** par Jean-Pierre VERDON (Pages 3 à 10).

### RUBRIQUE OCCITAN

**Del temps que lo bestium parlavan** par Gérard MARTY (Pages 14 e 15).

**Au temps où les bêtes parlaient** par Gérard MARTY (Pages 14 et 15).

### RUBRIQUE ACTUALITÉS

**Alles-sur-Dordogne = Àlans** (Page 24).

**Sur votre agenda** (Page 24).



Le gui est une plante semi-parasite qui se fixe le plus fréquemment sur les peupliers, les pommiers et les chênes. L'arbrisseau restant toujours vert, on a associé au gui les symboles de l'amour, de la prospérité et de l'éternité.

Ce parasite ne prospère pas actuellement sur la commune d'Alles.



## À BESSE EN PÉRIGORD : RENCONTRE AVEC LA SCULPTURE ROMANE (suite).

Les sommiers de la seconde voussure (parties basses de la voussure), sont occupés, à droite par un lion dont la tête a été détruite et à gauche par deux quadrupèdes affrontés, dont les sabots de caprins évoquent la matérialité charnelle.



*Sommiere droit*

Créés par Dieu, Adam et Ève, hôtes du paradis, ont reçu «interdiction de toucher au fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin » (*Genèse 3-3*). Circonvenus par le serpent, ils ont cédé à la tentation.

La scène sculptée est conforme au récit de la Genèse. Adam et Ève, qui se tiennent de part et d'autre de l'arbre de la tentation, sont représentés dans leur nudité.



*Sommiere gauche*

**Face frontale de la troisième voussure** : on y voit se développer l'essentiel du message de Besse, sous la forme d'un véritable sermon sculpté dans la pierre. Pour des raisons répondant à un souci décoratif mais aussi de mise en valeur des scènes représentées, l'ensemble est souligné par une moulure en cordon en partie haute et par une cordelière en partie basse.

*En pensant au lecteur qui utiliserait le présent texte, lors d'une visite «in situ», nous traiterons par convention les différentes scènes, en les considérant comme placées sur un cadran de montre.*

À 11 heures : « La faute originelle ».  
On connaît la trame biblique :



*Ève*



*Adam et Ève après la faute*



*Voici Dieu*



Le texte de la Genèse explique clairement, sous une forme symbolique, la prise de conscience qui suit la faute : « Alors leurs yeux s'ouvrirent et ils connurent qu'ils étaient nus » (*Genèse 3-7*). Illustrant de manière imagée le récit biblique, la sculpture montre les deux fautifs recouvrant leur sexe d'une feuille d'arbre qu'ils tiennent à la main. Tout est donc consommé. À 11 heures 30 : « Voici Dieu ».

Le doigt accusateur de Dieu est pointé vers Adam et Ève qui ont le visage tourné vers lui. Dieu s'adresse à Adam qui, conscient de sa désobéissance, s'était caché pour se soustraire au regard divin, en posant la question réprobatrice « où es-tu ? » (*Genèse 3-9*). La mention est ici gravée dans la pierre : on voit en effet à gauche de la tête d'Adam puis à gauche de la tête de Dieu les mots latins « ADA » et « UBI ES » (Adam où es-tu).

Si cette représentation du péché originel est claire, le sens de cette scène ne s'arrête pas là, on remarque en effet que Dieu est représenté avec un nimbe crucifère.



*Le doigt de Dieu*

Or cette représentation, comme on le sait, est l'apanage des représentations chrétiennes. Il y a donc une volonté d'associer au drame du péché la préfiguration du rachat par le Christ incarné.



*Ensemble de la scène de la faute originelle*

C'est pourquoi l'inscription latine gravée sur deux lignes superposées, à droite de la tête de Dieu, « XI R I N U S » qui a donné lieu à des interprétations diverses, nous paraît être une expression abrégée à mettre en relation avec la personne de Jésus-Christ. Nous proposons de la traduire comme suit : **Xristus Iésus R $\alpha$  Iudaeorum Nazarenus** (Jésus-Christ Nazaréen Roi des Juifs) ce qui nous rapproche logiquement de l'abréviation INRI (Iésus Nazarenus Rex Iudéorum) que l'on voit figurer de façon constante sur le haut de la hampe des croix christiques. À 12 heures : « La condition de l'homme pécheur ».

Désormais, la notion de péché est devenue un « état » indissociable de la condition humaine ; le cartouche sculpté à la clef, inscrit dans une moulure en arc, rappelle cette réalité. Au centre on voit l'arbre de la tentation, autour duquel s'enroule le serpent par qui le drame est arrivé. De chaque côté, Adam et Ève sont représentés vêtus, pour illustrer la perte de leur innocence originelle.

Ève tend la main vers le fruit défendu. Adam porte sa main gauche à la gorge (geste qui symbolise l'angoisse) et, de sa main droite, montre l'arbre du péché.

Au pied d'Ève, l'angle de la sculpture est occupé par une feuille de figuier ou de vigne, l'angle opposé portant une feuille de chêne, pour rappeler sans doute la scène précédente de la nudité voilée. Encadrant la représentation, deux anges, ailes déployées, pointent sur les coupables un doigt accusateur.

Nous avons donc dans cette composition une sorte de rétrospective qui rassemble tous les éléments contenus dans la Genèse.

À 14 heures 30 : « une scène de nativité ».

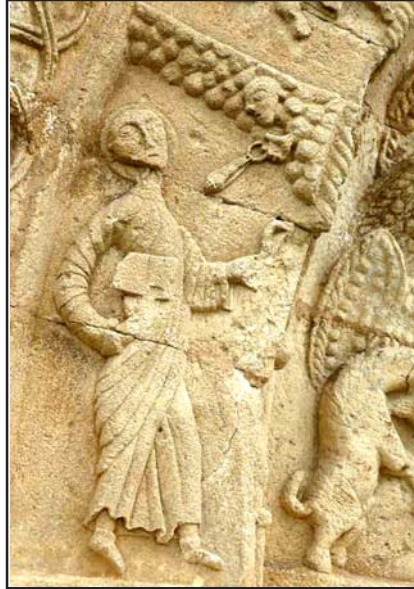
Venant au secours de l'homme pécheur, la miséricorde divine va se manifester en envoyant un sauveur à l'humanité. C'est le sens de cette représentation de la « Vierge à l'enfant » qui révèle le mystère de l'incarnation. Signalons pour mémoire que cette sculpture a fait débat.



*Adam et Ève après la faute*

En effet, le visage de la Vierge n'ayant rien de féminin, on y a vu le Christ ressuscitant Lazare. Mais si l'on considère le geste enveloppant du bras qui évoque la tendresse maternelle, le rapport dimensionnel des deux personnages et le nimbe crucifère de l'enfant, le doute n'est plus permis, c'est bien une nativité. Il s'y ajoute que, comme nous l'avons vu à propos de l'agneau à l'apparence chevaline, on sait que la préoccupation du sculpteur n'est pas la perfection de la forme mais le sens de l'image. Enfin, sachant que le message de Besse repose sur la grâce et le rachat, une scène évoquant l'incarnation a ici toute sa place.

Nous avons en outre la confirmation de cette cohérence en revenant en arrière sur notre cadran de montre.



*Isaïe*

La scène montre un personnage un livre à la main ( les prophéties), dont le buste est rejeté en arrière cependant qu'un ange vole vers lui tendant un objet allongé. C'est l'illustration d'un passage du livre d'Isaïe où le prophète décrit sa vision (*Ésaïe 6-5*). Ayant vu soudain l'Éternel, il se sent perdu du fait de son impureté de pécheur. Un ange s'approche alors tenant à la main un charbon ardent au bout d'une pincette dont il effleure la bouche d'Isaïe pour le purifier, l'exonérant ainsi de son iniquité et de son péché.

En reprenant ce thème de l'Ancien Testament, le sculpteur s'adresse au pécheur dont le repentir est sincère, pour l'assurer qu'il peut espérer en la miséricorde divine.

Enfin, avec l'entrée en scène du personnage d'Isaïe nous retrouvons le lien avec la représentation de la nativité puisque le prophète a, dans ses visions, annoncé l'incarnation.



*Nativité*

À 9 heures : «Le prophète Isaïe objet de la grâce divine ». (Isaïe dans les textes bibliques est appelé aussi Ésaïe)

*À suivre.*



En effet, il décrit ainsi sa vision (*Ésaïe 7-14*) : « ...le Seigneur vous donnera un signe, voici, la jeune fille deviendra enceinte, elle enfantera un fils ...».

À 10 heures : « l'interface entre Dieu et l'homme : l'ange ».

Omniprésent à Besse, qu'il soit messenger, vengeur, ou protecteur, il atteste le lien permanent entre le créateur et sa créature.



*Un chérubin*

L'ange que nous voyons ici est un chérubin reconnaissable à ses trois paires d'ailes, ses mains, paumes ouvertes, indiquent l'acceptation. C'est donc à Isaïe qu'est destiné ce geste d'accueil qui récompense l'humilité et la foi. C'est en même temps un message symbolique envoyé en direction du fidèle.

Une fois encore il faut souligner qu'en art roman, la forme n'est pas une exigence primordiale. Si l'on regarde en effet la position des pouces du chérubin on voit que leur ordonnance n'est pas orthodoxe : on comprend que l'objectif du sculpteur était ailleurs.

À 15 heures : « Le Mal sera vaincu ».



*Saint Michel et le dragon*

Un simple regard sur cette composition évoque aussitôt saint Michel terrassant le dragon. C'est en effet la traduction du passage de l'Apocalypse (*Apocalypse 12-7 à 12-9*) qui évoque un combat dans le ciel où le dragon, symbole de Satan, est vaincu et rejeté. Cette transposition imagée a bien sûr un sens second. Elle indique au chrétien que le mal n'est pas une fatalité et que la puissance divine prévaut sur les forces du mal. Il y a donc là une relation cohérente avec la notion de rachat, de grâce, et de miséricorde qui court tout au long du « sermon sculpté » de Besse. À 14 heures : « La chasse au cerf ».

La sculpture montre un cavalier bandant son arc pour décocher une flèche sur le cerf qu'il poursuit. Et, chose étrange, on voit figurer un petit personnage entre les bois du cerf. Cette scène prend son sens lorsqu'on sait que la chasse au cerf est au Moyen Âge un





*La chasse au cerf*

puissant symbole de l'homme à la recherche de son accomplissement.

Pour le chrétien, c'est au bout de sa quête de Dieu qu'il recevra sa récompense. Cette notion de la « quête », comme on la nommait alors, que l'on retrouve dans la légende du Graal de Chrétien de Troyes, était très ancrée dans l'esprit médiéval. Quant à la présence du petit personnage dans la ramure de l'animal, on comprend que

le sculpteur a transposé en images un thème emprunté aux récits hagiographiques

En effet, deux saints sont associés à la chasse au cerf : saint Hubert et saint Eustache. Dans les deux cas, le chasseur est au départ, un homme de bien qui est resté païen par ignorance. C'est au moment où il s'apprête à forcer l'animal qu'il reçoit la révélation. Elle se manifeste sous la forme d'une apparition, dans la ramure de l'animal : de la croix christique pour saint Hubert et d'un visage, qui est celui du Christ, pour saint Eustache.



*Le cerf*



*Le chasseur*

C'est donc l'hagiographie de ce dernier qui figure ici pour inviter, dans ce vibrant symbole imagé, le fidèle à une quête spirituelle, sachant que la grâce divine l'attend au bout du chemin. C'est en même temps une transposition de l'évangile de Luc : « car quiconque demande recevra, celui qui cherche trouve et à celui qui frappe on ouvrira » (*Luc 11-10*).

**L'intrados de la voussure**, que nous venons de décrire est lui aussi orné. C'est un entrelacs, motif décoratif largement utilisé par le sculpteur roman. Il se présente ici sous la forme d'un entrecroisement de chaînes, disposées en forme d'anneaux.

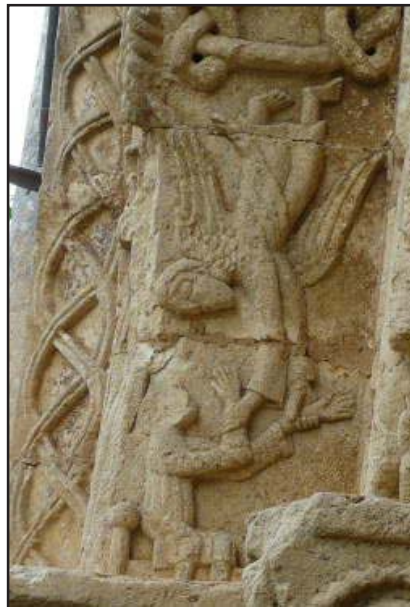


*Motif de l'intrados*

Ce motif est certes ornemental, mais il prend une autre dimension lorsque l'on découvre sur le premier claveau de gauche de ce même intrados, une scène à sens.

On y voit un personnage assis, qu'un ange en vol, est venu délivrer de ses chaînes de prisonnier. On comprend évidemment qu'au-delà de l'anecdote, c'est une manière de rappeler que le pécheur peut espérer en la grâce divine pour l'aider à se libérer des chaînes du péché.

Quant à la scène elle-même il s'agit d'un épisode tiré du corpus hagiographique. Il pourrait se rapporter à saint Pierre Apôtre auquel fut attaché le qualificatif de « Es-Liens » que l'on retrouve attaché à certaines églises.



*Sur le claveau de la troisième voussure, saint Pierre délivré de ses liens par l'ange*

Ce qualificatif rappelle la délivrance du saint par un ange alors qu'il était prisonnier et que la communauté de ses disciples se lamentait de ne plus avoir son pasteur. Mais dans le contexte de Besse il faut plutôt penser à un autre saint Pierre, prêtre exorciste<sup>(1)</sup>. Il fut également délivré de ses chaînes alors qu'il était en prison.

Son exécution donna lieu, selon le récit, à la conversion de ses bourreaux, qui virent l'âme du martyr monter au ciel porté par des anges. C'est ce que va nous confirmer la quatrième voussure.

**Jean-Pierre VERDON**  
(Photos Josette Marty)

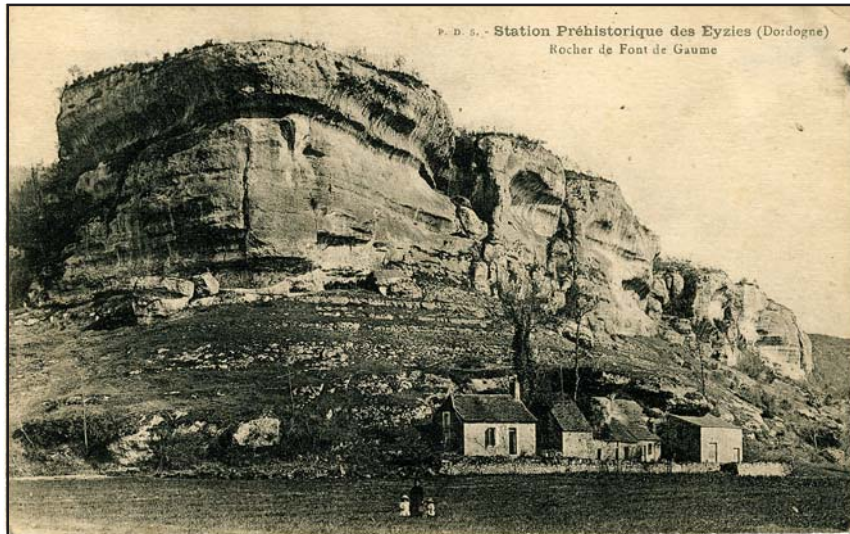
<sup>(1)</sup> L'exorciste était chargé de chasser les démons. Saint Pierre, un des plus anciens exorcistes chrétiens connus, aurait été martyrisé soit en l'an 64, soit en 304 sous l'empereur Dioclétien selon les sources.



## **SOUVENIRS DE BALS (suite).**

*Norbert MARTY, horticulteur en retraite a, dans sa jeunesse, animé les bals des environs. Il a vécu les bals clandestins pendant la dernière guerre. Dès la fin des hostilités, il a créé un orchestre pour faire face à l'explosion des bals qui accompagnaient obligatoirement les fêtes votives et drainaient toute une jeunesse avide d'amusements. Norbert a bien voulu confier au "Chalelh" quelques souvenirs de cette époque.*

### **Fin de bal.**



*La falaise de Font de Gaume au pied de laquelle se tenait le bal  
(Collection Jean Batailler)*

Le bal des Eyzies commencé dans l'après-midi, s'était poursuivi dans la soirée après une pause pour le dîner, un dîner encore sous l'emprise des restrictions d'ailleurs.

Vers quatre heures du matin l'orchestre joua sur un rythme accéléré "Fleur de Paris", signe de la fin des flonflons. La foule s'était dissipée. Seuls quelques piliers, passablement imprégnés, restaient autour du bar. C'est justement là qu'il fallait aller pour recevoir le cachet de l'orchestre.

Quelques excités réclamaient la poursuite du bal engendrant une lourde atmosphère de bagarre latente.

Étant le plus jeune, j'avais 16 ans, je fus désigné pour aller au bar chercher l'argent de l'orchestre.

La caissière éprouva quelque appréhension à ouvrir la caisse sous le regard intéressé d'une faune que l'on sentait attendre un déclic pour lancer les hostilités.

Elle compta les billets sur le comptoir. Je sentais que les buveurs comptaient en même temps ces billets que j'enfonçais immédiatement au fond de ma poche. Je quittai le comptoir et ces coupe-jarrets en silence, la peur au ventre. Mon père avait vu juste en me désignant : personne n'osa m'attaquer !

Dès que j'eus atteint les autres membres de l'orchestre, les vociférations reprirent.

Pour partir, nous attendions Lulu qui était allé accompagner des filles avec la 202 qui devait nous ramener au Bugue.

Les assoiffés en mal de bagarre commencèrent à tourner autour de nous, donnant des coups de pieds dans les boîtes à instruments. Nous nous trouvions à trois contre sept ou huit.

Heureusement pour nous, le groupe de bagarreurs se tourna vers un petit homme qui dormait debout appuyé au chambranle d'une porte. Ils crurent que ce dormeur pourrait assouvir, à peu de frais, leur envie belliqueuse.

Le dormeur, nous le connaissions bien : c'était Dédé ! Pas très grand mais taillé en carré, Dédé adorait la bagarre.

Une fois, à la foire de Bergerac, un homme sur une estrade proposait une forte somme à celui qui viendrait défier son boxeur sur le ring. En cas de victoire sur le champion, la somme était multipliée par dix.

Nous étions plusieurs copains à jouer les badauds lorsque Dédé, émoussillé par la somme promise, releva le gant.

L'adversaire de Dédé, sans être un superchampion, avait l'habitude du ring et le montrait.

Nous encourageions Dédé par des "Vas-y Dédé", "Bouffe-le Dédé" mais nous n'étions pas très fiers car nous redoutions les remords de l'avoir envoyé recevoir une sévère correction.

Pendant ce temps le patron faisait payer pour assister au combat, la foule était dense et quand nous entrâmes le combat venait de commencer.

Le professionnel dansait d'un pied sur l'autre, gesticulant autour de Dédé.

Dédé, pivotant sur lui-même, restait face à son adversaire, dans la position du tigre prêt à bondir. Ce scénario se poursuivit durant quelques minutes et la foule, comme toujours, encourageait l'amateur face au professionnel.

Tout à coup, Dédé fonça comme un éclair sur son adversaire, la tête en avant. L'autre n'eut pas le temps de le voir venir ni de l'esquiver à la manière d'un toréador. Le coup de tête dans l'estomac le projeta dans les cordes. Celles-ci le renvoyèrent sur Dédé qui le cueillit pour un plaquage sévère et appuyé. Le boxeur désemparé et à moitié assommé ne pouvait plus résister aux coups que Dédé lui portait méthodiquement.

Le patron intervint, sépara les adversaires et contesta la victoire de Dédé disant que ce n'était pas de la boxe. Mais le foule prenant fait et cause pour Dédé se déchaîna et le batteur paya comme promis dix fois la somme pour éviter l'émeute.

Tout cela pour dire qu'en prenant Dédé comme tête de Turc pour déclencher la bagarre, la bande avait fait le mauvais choix.



*Un départ pour le bal*  
(Photo Norbert Marty)



Un des traînards, ne sachant que faire pour déclencher les hostilités, l'avait bousculé en passant près de la porte, disant avec un accent espagnol :

– Qu'est-ce qu'il fout chelui-là en trabers de la porta ?

Dédé déstabilisé tomba dans l'herbe, sur le dos. Debout en un éclair, il enleva sa grosse veste de cuir, une fureur meurtrière lui traversant les yeux.

L'agresseur n'eut pas le temps de réaliser que Dédé lui passa dessus comme une locomotive écrase une vache. Il se retrouva à terre, sonné pour le compte.

Sur sa lancée, Dédé pénétra dans la salle où s'agitait le reste de la bande. Fidèle à sa technique du "coup de boule", Dédé surprit le premier à sa portée et le projeta violemment contre le mur au pied duquel il s'effondra, KO.

Devant la rapidité et l'efficacité de la contre-attaque de Dédé, le reste de la bande préféra laisser la place en sautant par les fenêtres.

Privé d'adversaire, Dédé revint vers la porte où l'Espagnol reprenait lentement ses esprits. Ce dernier eut droit à une nouvelle correction appuyée et repartit au royaume des songes pour un bon moment.

La bagarre, que nous avons observée sans avoir à intervenir, avait duré moins de 5 minutes. Dédé avait rhabillé sa veste de cuir et, les mains dans les poches, était parti dans la nuit calmer ses nerfs.

Lulu revint, dans les phares de la voiture, je vis l'Espagnol se relever péniblement, la figure ensanglantée. Nous chargeâmes les instruments sur la 202 et chacun essaya de trouver une place sur la camionnette. Quant à moi je dus rester debout, le buste dépassant du toit ouvrant.

Il était cinq heures et demie du matin et nous pûmes rentrer au Bugue sans autre incident malgré nos craintes de représailles.

À suivre.

**Norbert MARTY**



*Le Grand Hotel de France au Bugue à la place duquel a été construit le Royal Vézère (Collection Jean Batailler)*

**DEL TEMPS QUE LO  
BESTIUM PARLAVAN.**

**L'ÒME E LA CHOITA.**

Ériam un divendres tretze.

L'òme que tornava a l'ostal aqueste ser de setembre èra plan raujós e soscava sus sa motò.

Veniá de la conobrejadiva onte li avián dich que son blat teniá de l'umiditat e per lo pagar avián comptat non mas quatre-vints per cent del pès.

L'òme seguèt son blat la prumièra setmana de julhet. Que faguèt los camins lo matin a sièis oras avant que lo solelh raje. Pas d'auratge sus los baussons e dintrèt los garbas dins l'engard onte lo blat sequèt un mes de mai.

– Per batre, una calorassa a pas metre un canhòt defòra, que los bataires me beguèron una mieja barrica de vin !

– E aurá vénon me dire que i a de l'umiditat dins mon blat ! Me'n tiran vint per cent e me pagan emb un bocin de papièr que me cal portar a la banca per tocar los sòus. E io quand crompi un parelh de buòus pagui emb un bocin de papièr ? Que non pas, pagui emb deus braves bilhets de banca !

Lo solelh s'èra coijat tral tèrme e la nuèit veniá viste ! L'òme aluca la lumiera de sa motò e te vai veire, dins lo rai de la luz, una choita pincada sus un piquet de vinha.

– Mas que me vòl aquela choita a m'avisar antal ?

Crentava las choitas pas mai qu'aquò. N'èra pas d'aquels que las clavèlan sus la pòrta de las granjas perfin que las vacas desvedelen pas.

Mas 'quela choita se trobava a man esquèrra. Quò es pas bon signe e virèt sos dos gròs uèlhs vers el d'un mai s'aprechèt.

Al moment de lo dobrar, l'ausèl se levèt e anèt pas se cunhar dins la ròda de davant !

**AU TEMPS OÙ LES BÊTES  
PARLAIENT.**

**L'HOMME ET LA CHOUETTE.**

*C'était un vendredi treize.*

*L'homme rentrait chez lui en moto très en colère un soir de septembre.*

*Il venait de la coopérative où on lui avait dit que son blé était humide et qu'on lui retenait vingt pour cent sur le poids.*

*L'homme avait moissonné la première semaine de juillet. Il avait fauché les chemins de passage à six heures du matin, avant l'ardeur du soleil. Aucun orage sur les gerbiers et il avait rentré les gerbes dans le hangar où elles avaient séché un mois de plus.*

*– Pour dépiquer, une chaleur à ne pas mettre un chien dehors, les batteurs m'ont bu une demi-barricade de vin !*

*– Et maintenant on me dit qu'il y a de l'humidité dans mon blé ! On m'enlève vingt pour cent du poids et on me paie avec un bout de papier qu'il me faut porter à la banque pour toucher les sous. Quand j'achète une paire de bœufs est-ce que je paie avec un morceau de papier, moi ? Bien sûr que non, je paie avec de beaux billets de banque !*

*Le soleil s'était couché derrière la colline et la nuit tombait vite. L'homme alluma le phare de la moto et aperçut dans le rayon de lumière une chouette perchée sur un piquet de vigne.*

*– Mais qu'a donc cette chouette à me regarder ainsi ?*

*Il ne craignait pas plus que cela les chouettes. Il n'était pas de ceux qui les clouent aux portails des granges afin que les vaches n'avortent pas.*

*Mais cette chouette était sur main gauche, mauvais signe, et de ses deux gros yeux, elle le regardait s'approcher.*

*À son passage, l'oiseau s'envola et vint se coincer dans la roue avant.*



Pensatz si anèt per tèrra, lo morre dins los calhaus de la rota !

Lo fare brigalhat, la ròda torsuda e l'òme escampat al bel mitan del camin dins una nívòl de plumas :

– Tròç de choita de mèrda ! raufinhèt l'òme en se tornant levar.

La cara escarraunhada mas pas-res d'esbolhat, l'òme acabèt d'arribar a l'ostal en butant lo petaron.

Sa femna l'esperava :

– La tina es partida.

L'òme comprenguèt còp sec lo nouvel emmerdament que la femna venià li aprèner.

Lo matin, avant de partir, aviá portat la tina a l'aiga per la far bonhar perfin de vendemià passat doman.

Vai te quèrre, la Dordonha èra montada dins la matinada emportant la tina qui sap onte. Doman matin prendrà lo batèu per la tornar trobar e après atalarà los buòus per l'anar quèrre. Enquèra una jornada perduda en mai de vint del cent de blat e la motò bresada !

L'òme volguèt pas en saupre mai per anuèi, engolèt son chabrol e anèt se jaire en se pensant :

– Tot parièr, cal se mesfisar de las choitas, subretot quand vénon de l'esquèrra un divendres tretze !

*Il tomba , le nez dans les cailloux de la route.*

*Le phare brisé, la roue tordue et l'homme allongé au beau milieu de la route dans une nuée de plumas :*

*– Putain de chouette ! grommela l'homme en se relevant.*

*Le visage abimé mais rien de cassé, il finit d'arriver en poussant la moto.*

*Sa femme l'attendait :*

*– La cuve est partie.*

*Il comprit de suite la nature du nouvel ennui que sa femme venait de lui apprendre.*

*Le matin il avait porté la cuve à la rivière afin de la préparer pour les vendanges après-demain.*

*Voilà que la Dordogne avait monté emportant la cuve qui sait où ! Demain matin il prendra le bateau pour la retrouver puis attèlera les bœufs pour la ramener.*

*Encore une journée perdue en plus des vingt pour cent sur le blé et de la moto abimée !*

*L'homme ne voulut pas en savoir davantage, il avala son chabrol et se coucha en pensant :*

*– C'est égal, il faut se méfier des chouettes, surtout quand elles se trouvent sur la gauche un vendredi treize !*

De segre.

Gérard MARTY

À suivre.



*L'òme e la choita*

*L'homme et la chouette*

par Jacques Saraben

**MUSÉE Georgette DUPOUY à DAX, SOUVENIRS.**

**E**n 1973, un ami nous convia à rendre visite à une artiste peintre qui vivait à Dax : Georgette Dupouy.

Quand nous agitâmes la petite clochette, une dame à l'aspect fragile, vint à la grille d'entrée nous ouvrir sur un jardin où les fleurs s'épanouissaient à foison ; de leur désordre naissait un enchantement. Des poules frisées, des canards multicolores, des faisans dorés, se promenaient en confiance sachant qu'aucun couteau ne viendrait les sacrifier. Il y avait aussi une multitude de chats de tous âges. La végétation généreuse cachait la maison. En avançant parmi les fleurs et ce peuple d'animaux, on découvrait une bâtisse à un étage et aux boiseries peintes en bleu.

Notre hôtesse nous accueillit d'un avenant sourire qui éclairait un visage qu'encadraient de petites boucles blondes. Elle nous parut fort âgée. La fragilité de son corps mince était compensée par la force et l'intensité de son regard. Ce regard se posait avec la même affection sur les êtres, les animaux et les choses. À bien y regarder, ses yeux pétillants n'étaient pas exempts de malice.

On entrait par une porte vitrée qui ouvrait sur ce qui avait dû être une cuisine. À l'intérieur une table massive supportait une coupe de fruits. Ces fruits constituaient sa principale nourriture. Déjà, quelques tableaux attiraient le regard. La visite se poursuivit par un couloir étroit et peu éclairé.



*"L'hiver landais" 1965 - Huile*

*(Publié avec l'autorisation du Musée Georgette Dupouy à Dax)*

Ce couloir était tapissé de ses collectes quotidiennes : fleurs, plumes de poules ou de canards, fruits desséchés. Aux murs, étaient épinglés des morceaux de papier sur lesquels Georgette avait inscrit ses maximes préférées. Nous en avons retenu une de Jean Cocteau : "Ce que l'on te reproche, cultive-le : c'est toi". Dans un étui transparent, une relique : Georgette nous a présenté avec un grand respect un pinceau ayant appartenu à Maurice Utrillo.

Nous avons pénétré ensuite dans l'atelier où une odeur de mazout mêlée à celles de la thérébentine et de l'huile de lin conduisit nos regards vers le poêle, seul appareil de chauffage. Les tapis étendus sur le sol semblaient avoir ignoré toute forme de nettoyage.

Éclairé par une baie vitrée, un chevalet supportait un tableau fini. D'ailleurs on n'a vu que des œuvres terminées. Il paraît que pour peindre, Georgette s'asseyait sur la chaise basse posée devant le chevalet.

Je vois encore une petite table sur laquelle était posée une assiette contenant de petites graines brunes, rabrougries et munies d'une queue. C'étaient des cerises qui avaient été disposées là depuis si longtemps qu'elles en étaient devenues complètement sèches. Devant notre étonnement, elle nous expliqua qu'elle voulait peindre des cerises sur un plat. Mais quand les cerises étaient encore fraîches, l'inspiration n'était pas venue. Alors, en attendant le moment propice pour peindre, elle avait noté les couleurs sur des petits morceaux de papier posés sur l'assiette.

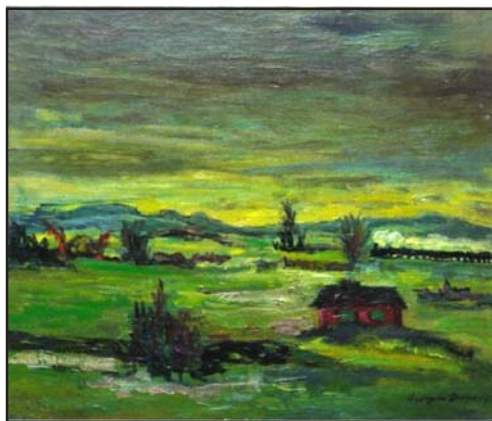
Depuis, les cerises s'étaient desséchées mais Georgette était sûre de pouvoir

recréer la nature morte lorsque le besoin de peindre ce tableau lui viendrait.

Un peu plus loin, gisaient une tête de chouette qui perdait ses plumes et un crâne de chèvre avec ses deux cornes à l'air agressif. Et puis, sur une autre assiette, des arêtes de poissons qui n'oubliaient pas de se signaler par une forte odeur...

Au plafond, au-dessus de l'escalier qui montait à l'étage, pendait une cage dans laquelle s'agitait un ouistiti. Le petit singe s'intéressait vivement aux visiteurs qui, s'ils n'avaient pas l'heur de lui plaire, avaient droit à un jet d'urine parfaitement ajusté. Georgette avait répondu à un journaliste victime du vindicatif animal : "Voyez, il vous aime déjà !"

L'atelier était le plus riche des musées. Des toiles étaient accrochées aux murs mais, pour la plupart, elles étaient empilées les unes derrière les autres dans tous les coins et recoins de la pièce. Georgette nous les montrait une à une, les commentait, précisait le cheminement ayant conduit à leur aboutissement, ajoutait souvent les réflexions qu'elles avaient suscitées.



*Sellinge (Pays de Kent) 1953 - Huile  
(Publié avec l'autorisation du Musée  
Georgette Dupouy à Dax)*



Les tableaux représentaient notamment des paysages landais, des natures mortes, de nombreux bouquets et des portraits. Nous avons aussi remarqué plusieurs études de regards surprenantes par le réalisme des yeux.

Le dessin est ferme et juste, les couleurs naissent dans l'épaisseur de la matière, les formes sont souvent cernées. Elle aime les rouges et sait les faire flamboyer.

Les harmonies de couleurs donnent à chaque tableau une atmosphère qui s'impose à l'observateur.

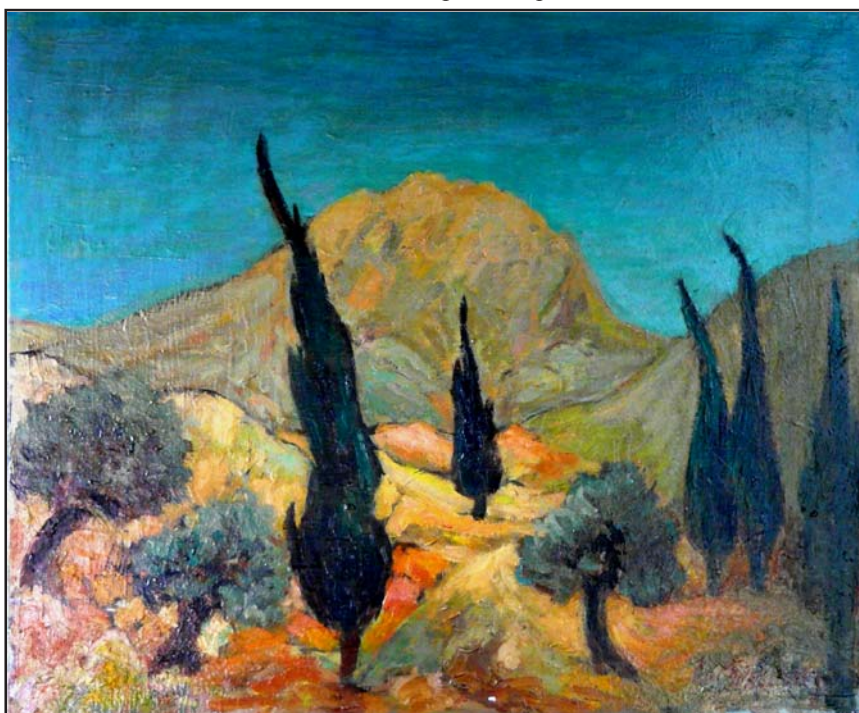
Il nous a semblé que les paysages traités en couleurs chaudes dégageaient des harmonies gaies. Les portraits, aux traits fortement accentués, révélaient l'intense vie intérieure du personnage. Les natures mortes travaillées le plus souvent en couleurs froides laissent une impression de légère tristesse.

Nous avons eu droit, privilège rare, à monter sur le palier où elle gardait les toiles qui avaient obtenu un prix et celles qu'elle aimait plus particulièrement. Ce fut un nouvel émerveillement.

Nous avons quitté Georgette comme si nous sortions d'un monde magique. Elle ne nous a pas raccompagnés, restant dans son cher atelier.

Nous avons su plus tard que Georgette Dupouy était une artiste de niveau international : la ville de Milan, alors Capitale européenne de l'Art lui avait rendu hommage en lui décernant le prix Milan-Artiste de l'année 1988.

Nous avons appris aussi que sa vocation de peintre a longtemps été contrariée, d'abord par ses parents, ensuite par un mari imposé qui pensait que la place d'une femme était à la cuisine et qui ne lui concéda un lieu pour peindre que tardivement.



*Montagne Sainte Victoire (Collection privée)*

Nous avons su enfin que Georgette Dupouy avait peint en autodidacte avant d'être remarquée par Maurice Utrillo et par une mécène belge qui lui ouvrit les portes des grandes galeries et organisa de nombreuses expositions. Malgré des propositions intéressantes, elle refusa toujours de lier sa production aux exigences d'une galerie. Elle resta fidèle à Dax jusqu'à la fin de sa vie qui intervint le 13 avril 1992.

Le musée Georgette Dupouy de Dax qui nous a appris tout cela, rassemble dans un espace bien éclairé, un grand nombre de toiles couvrant toute la période d'activité de l'artiste et offrant une vue complète de son talent.

**Josette et Gérard MARTY**  
aidés des souvenirs d'**André Izard**

Musée Georgette Dupouy  
Place du Présidial  
Dax  
<http://ass.gdupouy.free.fr/>



*Dernier bouquet (1981)* (Publié avec l'autorisation du Musée Georgette Dupouy à Dax)

## UNE DEMEURE DE CARACTÈRE : LA PÉCHÈRE (suite).

*Sur la route de Limeuil au Bugue et avant d'entamer une descente ombragée, on passe devant une porte monumentale, avec battants en fer forgé portant des écus héraldiques. Cette entrée laisse apercevoir une longue allée bordée de charmilles au fond de laquelle on devine une demeure avec toits en ardoises et échauguettes. Pour l'adolescent que j'étais, lorsque je passais là en allant au cours complémentaire, l'ensemble paraissait assez romantique pour y placer la demeure où le Grand Meaulnes avait fait une mystérieuse rencontre au cours d'une escapade nocturne non moins mystérieuse.*

*Les années ont passé et le propriétaire actuel a bien voulu dévoiler ses archives au "Chalelh" et dissiper une partie du mystère.*

**M**arguerite Mourniac de Sens, la future mariée est née à Grand-Castang le vingt cinq août 1822. Son père Bertrand était déjà le maire de la commune. Un Mourniac de Sens prénommé Élie sera aussi maire en 1886 pour certifier une copie de l'acte de mariage de 1846.

En effet, le ministre de la guerre ayant donné son autorisation le 19 octobre, le mariage est célébré à Grand-Castang le 23 novembre 1846 à dix heures. Le marié est âgé de 51 ans, la mariée de 24. Curieusement l'acte attribue 48 ans à Jean Gaudens Tatareau.

Parmi les témoins du mariage, notons la présence de cousins par alliance de la future : Joseph de Gaulejac, maire de Saint-Pardoux (près de Belvès), Charles de Laverrie du Coux, Antoine Soulas, maire de Vicq, commune limitrophe de Grand-Castang et Pierre Tarde, juge au tribunal de Sarlat.

Laveyssière, adjoint au maire, a prononcé l'union en mariage de Monsieur Tatareau Jean Bernard Gaudens et de Mademoiselle Mourniac de Sens Marguerite non sans avoir mentionné que le maire est "empêché". Le maire de Grand-Castang, Bertrand Mourniac de Sens, père de la mariée a signé l'acte de mariage avec les mariés, madame de Sens née de Laval et les témoins cités ci-dessus.

L'acte nous précise que la future "est domiciliée avec ses père et mère au chef-lieu de la commune de Grand-Castang". Le bourg actuel groupe un ensemble de bâtiments du XIX<sup>e</sup> siècle autour de son église. On remarque un porche dont la clé de voûte est datée de 1843.



*Un porche à Grand-Castang*

En contournant le mur, on aperçoit une grande bâtisse s'ouvrant sur un grand parc arboré. Il n'a pas été possible de retrouver les armes des Mourniac.



*Clés de voûte à Grand-Castang*



16.° DIVISION MILITAIRE.  
 ETAT-MAJOR.  
 N.°  
 Bureau  
 des états majors.

Lille, le 13 Octobre 1846.

Monsieur le Ministre,

Je viens vous demander l'autorisation d'épouser  
 Mademoiselle Marguerite Mourvic de Sens  
 domiciliée à Grand Castang (Dordogne).

Je joins à ma demande les pièces au nombre de  
 deux, exigées par la Circulaire ministérielle du 17-X-1843.

J'ai l'honneur de vous prier en même temps, Monsieur  
 le Ministre, de vouloir bien faire passer le congé de Trente jours  
 pour me rendre à Grand Castang, Commandement de  
 Bergerac, Dordogne.

Je suis avec respect,  
 Monsieur le Ministre,  
 Votre très-humble et très-obligeant serviteur,  
 Le Colonel Chef d'état-major de la 16.° D. M.

C. Tatareau

D'après les renseignements  
 fournis sur la position  
 de famille et fortune, ainsi que  
 sur la situation de Mademoiselle  
 de Sens, je n'ai pu approuver  
 la présente demande de mariage  
 formée par le Colonel Tatareau.  
 Lille le 13 Oct 1846.  
 Le Général en Chef Commandant la 16.° D. M.

Tatareau

**Demande d'autorisation d'épouser Mademoiselle de Sens**

Dans sa demande d'autorisation d'épouser Mademoiselle de Sens, le colonel Tatareau avait également sollicité un congé de trente jours pour se rendre à Grand-Castang alors qu'il se trouvait à Lille. Cela ne paraît pas excessif pour un aussi long voyage.

À l'issue du congé, les époux ont dû retourner à l'état-major de la 16° division militaire. Ils y sont restés jusqu'au 6 mai 1847 date à laquelle le colonel Tatareau est nommé chef d'état-major de la 10° région militaire de Toulouse où il résidera au 1 place Lafayette.

Un an plus tard, le 27 mai 1848, Tatareau est mis à la disposition du Ministre de l'Intérieur pour remplir les fonctions de chef d'état-major près du commandant supérieur des Gardes nationales de la Seine. Un mois plus tard, le 12 juin 1848, il reçoit l'ordre de reprendre ses fonctions de chef d'état-major à la 10<sup>e</sup> région militaire de Toulouse.

Il sera toujours en résidence à Toulouse le 21 mai 1850 lorsqu'il achètera le domaine de la Péchère.

Il semble que le colonel ait très vite fait le tour de son vaste domaine, car il demande au Préfet de la Dordogne, par l'intermédiaire de son beau-père, maire de Grand-Castang, l'autorisation de reconstruire en l'élargissant un aqueduc et d'augmenter la largeur et la profondeur d'un fossé longeant la route de Bergerac à Souillac au lieu-dit "la Grenelle". Il s'agit à n'en pas douter, du lieu-dit l'Agranel ou La Granelle, dans le vallon où coule le ruisseau venant des Fonts Bessounes.

Le préfet donne son accord le 24 septembre 1850, soit 4 mois après l'acquisition du domaine.

Au plan militaire, le dernier avancement de Tatareau intervient un an plus tard. Il est nommé Général de brigade le 22 décembre 1851 et devient commandant de l'état de siège du département du Lot-et-Garonne à Agen.

On notera que sa nomination au grade de colonel avait eu lieu le 14 avril 1844 pendant sa dernière campagne d'Algérie. Au vu de ses 19 campagnes, de ses nombreuses citations obtenues de 1824 à 1844 (dernière citation au rapport du Duc d'Aumale à la suite des opérations en Algérie du 21 avril au 24 mai), de ses décorations (il est commandeur de la Légion d'honneur, Chevalier de l'ordre

de Saint Ferdinand d'Espagne, chevalier de l'ordre de Charles III d'Espagne, chevalier de l'ordre du Sauveur de Grèce, Chevalier de l'ordre militaire de Guillaume des Pays-Bas et Médaillé de Sainte-Hélène), on peut se demander comment il est resté 7 ans au grade de colonel.



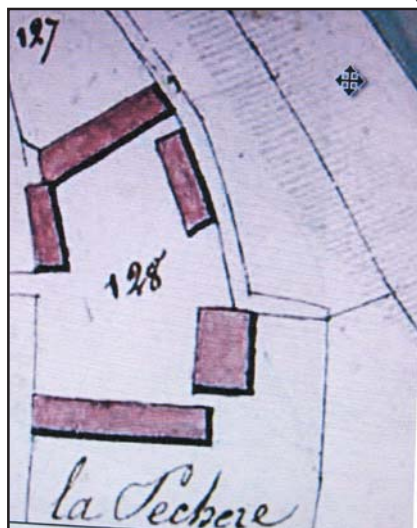
*Les décorations du général*

Toujours est-il que de 1851 au 6 décembre 1856, le général ne s'éloignera pas trop de la Dordogne et donc du domaine de la Péchère. Cela lui permettra d'entreprendre d'importants travaux car il se révélera aussi être bâtisseur.

L'acte de vente décrit les bâtiments de la Péchère comme suit : "une maison de maître, maisons pour les colons, chais, granges et autres bâtiments ruraux".

La vente sur saisie immobilière de 1842 est plus précise. Elle indique que sur l'enclos se trouvent "la maison de maître appelée de la Péchère, composée d'un rez-de-chaussée, premier étage et grenier au-dessus, maisons pour les colons, granges, écurie, chai à vin, parcs à cochons".

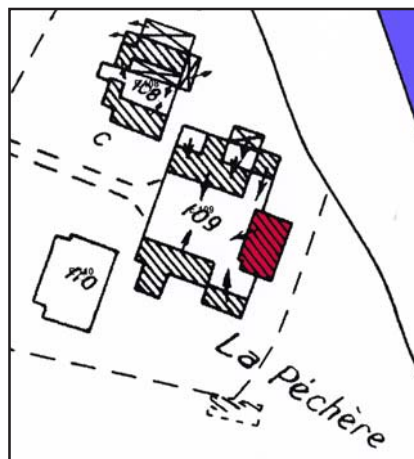
Il s'agit donc d'un ensemble de bâtiments organisés pour une exploitation agricole importante, le maître vivant près de ses ouvriers et donc tout à fait à même de diriger les différents travaux d'agriculture et notamment les opérations vinicoles qui avaient été développées par un précédent propriétaire.



*Les bâtiments de la Pèchère sur le plan cadastral de 1812*

Le dernier propriétaire, le capitaine de gendarmerie Vilatte, avait négocié avec les municipalités de Limeuil et du Bugue suite à la rectification du chemin de Limeuil au Bugue à la traversée du domaine de la Pèchère. Il semble que le chemin ait été déplacé vers l'est, se rapprochant ainsi de la Vézère en évitant de passer par la Veyssière ce qui correspondrait à l'assiette actuelle de la route D31. Vilatte avait obtenu la concession du chemin abandonné en échange du terrain cédé pour l'ouverture du nouveau chemin. Le conseil municipal du Bugue accepta la concession à l'unanimité le 10 mai 1846. Les conditions avec la municipalité de Limeuil ont été plus restrictives, Vilatte abandonnait le terrain nécessaire sous réserve de recevoir le terrain du vieux chemin devenu inutile mais il était précisé en outre que :

– "le talus du nouveau chemin ouvert dans son taillis resterait sa propriété dont il se réservait le droit de disposer



*Plan cadastral actuel*

à son gré, sans pouvoir néanmoins y faire aucune plantation ou entreprise pouvant nuire à la viabilité du chemin".

Le conseil municipal a ratifié cet accord lors de sa délibération du 17 mai 1846 sous la présidence du maire Linarès.

Lorsque Tatareau a pris possession de sa nouvelle acquisition en 1850, le corps des bâtiments se présentait, comme actuellement, au bout d'une longue allée le reliant au chemin de Limeuil au Bugue.

L'examen du plan cadastral dit de Napoléon fait figurer les bâtiments de la Pèchère sur la parcelle 128. On peut penser que la maison de maître est le bâtiment le plus massif pour supporter un étage. La grange et les maisons des colons seraient disposées autour d'une cour touchant la parcelle 127 ; le long bâtiment à l'opposé pourrait être le chai. On remarque un chemin qui part de la maison de maître et longe la Vézère sur le haut de la falaise. Il atteignait ensuite le vallon où coule le ruisseau dont il a été question plus haut et permettait de rejoindre la route du Bugue. C'était le prolongement d'un chemin qui suivait la rivière depuis Limeuil.

**Gérard MARTY**

À suivre.





Jean-Louis Leveque Photo J. Saraben

**ALLES-SUR-DORDOGNE = ÀLANS**

Lors de la conférence sur la toponymie, le 21 novembre 2009, Jean-Louis Leveque, Président de l'Institut d'Études Occitanes de la Dordogne, a exposé les travaux du Conseil général pour redonner les noms occitans aux communes du département. Il a expliqué pourquoi Alles s'écrivait Àlans en occitan et se prononçait "ALO" en mettant l'accent tonique sur le A.

Jean-Claude Dugros, majoral du Félibrige a conté avec passion les heures de gloire de la civilisation et de la langue occitanes qui rayonnèrent sur l'Europe au temps des troubadours.

Jean Rigouste a évoqué avec rigueur et humour les apports linguistiques laissés par les différents peuples qui se sont succédés sur les terres occitanes. Les Alains, Alani en latin, ces nomades qui traversèrent notre région à partir de 407 avant de passer en Espagne puis en Afrique du Nord ont, semble-t-il, laissé leur nom à la paroisse dite Alanis sur le cartulaire de Cadouin en 1115 pour devenir après plusieurs transformations Ales en 1770. La commune s'est appelée Alles au XIX<sup>e</sup> siècle puis Alles-sur-Dordogne en 1933.

Jean Rigouste a complété son exposé sur les lieux-dits par cette étude sur le toponyme Sors qui figure sur Alles et sur Paunat :

– on a retrouvé des formes anciennes : *Portus vocatus de Sorn* en 1298, (le port appelé Sorn), Sornium en 1363, Sort en 1480 puis Sors vers le XVIII<sup>e</sup> siècle ;

– cela pourrait rappeler un personnage gallo-romain Sornius, attesté avec le suffixe *anum* à Sournia dans les Pyrénées-Orientales ou *acum* à Sourniac dans le Cantal. Ici il est employé sans suffixe comme Thiviers venant de Tiberius, Paulin de Paulinius pour ne citer que des noms de notre département.

Cette origine gallo-romaine du toponyme est confortée par la situation du village au bord le plus accessible de la Dordogne, face à une vallée qui conduit à Paunat, autre lieu de peuplement. Le mur de soutènement, sur la plage alloise, semble d'origine fort ancienne et aurait pu fort bien constituer un quai pour une navigation le long de la rivière mais aussi pour l'accostage d'un bac permettant de la franchir.

**SUR VOTRE AGENDA  
ALLES-SUR-DORDOGNE**

**Galette des Rois** : samedi 16 janvier à 15 h 30, suivie de la "Croisière rouge" de H & R Knoth  
**Soirée Omelette aux truffes** : samedi 6 février 2010, salle Obenheim

**LO CHALELH**

Bulletin de liaison de l'Association  
**Mémoire et Traditions en Périgord**  
Rédaction : Josette et Gérard MARTY  
avec l'aimable participation de bénévoles.

Les Salveyries  
24480 ALLES-SUR-DORDOGNE  
Téléphone : 09 65 28 20 51  
Courriel : [marty.salverio@wanadoo.fr](mailto:marty.salverio@wanadoo.fr)

**PRODUCTION** de l'Association  
**"Mémoire et Traditions en Périgord"** :

**"Lo Chalelh"** abonnement annuel :  
(13 euros)

**LIVRES**

**"KG, Prisonnier de guerre"** de  
Fernand MARTY (13 euros)

**"Souvenirs d'ailleurs"** de Pierre  
GÉRARD (10 euros)

**"Tibal lo Garrèl : e la carn que patís"** de Louis DELLUC édition  
en occitan et français (20 euros)<sup>(1)</sup>

**DVD**

**"Si parliam occitan"** scènes de la  
vie paysanne en occitan (Sous-  
titrées en français) (13 euros)

**"Vilatges dau Périgord"**  
reportages en occitan sur Meyrals,  
Calès et Limeuil (Sous-titrés en  
français) (10 euros).

**"Brava Dordonha"**  
Reportages en occitan sur Alles et  
Paunat (Sous-titrés en français)  
(10 euros).

**"Tèrmes dau Perigòrd"**  
Reportages en occitan sur Redon  
Espic et Cadouin. (Sous-titrés en  
français) (10 euros).

**"Cloquièr dau Perigòrd"**  
Mise en place de la cloche de  
Conne-de-Labarde et histoire de  
ramoneur (10 euros).

<sup>(1)</sup>Nous mettons à disposition la 1<sup>ère</sup> partie  
de "Tibal Lo Garrèl : l'arma que sagna"  
aux éditions de l'Hydre (14 euros 50)